PUBLIÉ LE 29/09/2022 - MISE À JOUR LE 28/10/2026

Leriglitazone

Actualisation du 28/10/2026

Mise à jour du PUT-SP

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Leriglitazone 13,66 mg/mL, suspension buvable

Substance active

leriglitazone

Laboratoire

Minoryx

AMM

Documents de référence dans le cadre de l’AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Leriglitazone 13,66 mg/mL, suspension buvable

Critères d'octroi

- Absence de critères d'octroi. Justifier la demande.

Autres informations

- Consulter le PUT.
- Prescription par un neurologue ou un neuropédiatre, après avis d'un centre de référence prenant en charge les adrénoleucodystrophies.

Leriglitazone 13,66 mg/mL, suspension buvable – PUT-SP (28/10/2026)

- Consulter la notice à destination des patients

Leriglitazone 13,66 mg/mL, suspension buvable – Notice (22/04/2026)

Faire une demande d'AAC (autorisation d’accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l’application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié

Résumés de rapports de synthèses périodiques

AAC Leriglitazone – Rapport n°1 – Période du 21/06/2023 au 21/12/2023 (29/07/2026) AAC Leriglitazone – Rapport n°2 – Période du 22/12/2023 au 21/06/2024 (29/07/2026) AAC Leriglitazone – Rapport n°3 – Période du 22/06/2024 au 21/12/2024 (29/07/2026) AAC Leriglitazone – Rapport n°4 – Période du 22/12/2024 au 21/06/2025 (29/07/2026) AAC Leriglitazone – Rapport n°5 – Période du 22/06/2025 au 21/12/2025 (29/07/2026)